

**Conseil Municipal - Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte
de la Ville de Besançon - Désignation d'un représentant de la Ville
à l'Assemblée Générale**

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 17 avril 1989, le Conseil Municipal a désigné quatre titulaires et quatre suppléants pour siéger au Conseil d'Administration de la SAIEM de la Ville de Besançon.

Par lettre du 20 février 1990, M. le Directeur de la SAIEM demande qu'un représentant de la Ville soit désigné pour siéger à l'Assemblée Générale.

Il est précisé que cette personne peut ou non faire partie des administrateurs.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner à ce poste M. Jean-Claude TISSOT, Adjoint chargé des questions relatives au logement.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, ratifie ce choix.